

Quand survient l'urgence sanitaire



PROTÉGER LA SANTÉ MENTALE DU PERSONNEL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Cette fiche synthèse présente des messages clés pour vous guider lors d'une démarche de prise en charge des risques à la santé mentale en contexte d'urgence sanitaire.

- Avant d'élaborer les solutions, il faut cerner les problèmes et leurs causes.
- Elles se situent souvent au niveau des conditions et de l'organisation du travail.
- Les approches clés en main risquent d'être inefficaces, puisque les causes des problèmes de santé mentale peuvent varier d'un milieu à l'autre : il faut identifier les besoins de son milieu.
 - Par exemple, installer une salle de repos alors que la charge de travail ne permet pas de s'y rendre ne règle pas l'épuisement professionnel.
- Les personnes qui exercent le travail sont habituellement les mieux placées pour se prononcer sur les risques à leur santé et contribuer à des solutions compatibles avec leur travail et leur bien-être.
- Impliquer le personnel dans les processus décisionnels facilitera l'adoption des solutions et, par conséquent, leur efficacité.
- Pour que la démarche décrite soit porteuse, identifiez au préalable les individus ayant un pouvoir décisionnel et obtenez un engagement de la part de la haute direction.
- Enfin, les stratégies individuelles d'autogestion du stress sont des approches complémentaires aux stratégies organisationnelles pour protéger la santé mentale du personnel.

Visionnez la vidéo au lien suivant : www.inspq.qc.ca/carrefour-prevention-organisationnelle



Quand survient l'urgence sanitaire

Ce matériel est issu du projet intitulé « **Stratégies de protection de la santé mentale du personnel de la santé dans le contexte de la pandémie COVID-19 : développement d'un outil pour soutenir les milieux de travail** », dirigé par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

ÉQUIPE DE RECHERCHE

Nektaria Nicolakakis, Ph. D. et Mariève Pelletier, Ph. D.

Co-responsables scientifiques, chercheuses et conseillères scientifiques spécialisées, unité Santé au travail, INSPQ

Roxanne Beaupré, M.A. c.o.

conseillère scientifique, unité Santé au travail, INSPQ

Caroline Biron, Ph. D.

Chercheure et professeure titulaire, Département de management, Université Laval

Nathalie Jauvin, Ph. D.

Chercheure et conseillère scientifique spécialisée, unité Santé au travail, INSPQ

Maude Lafantaisie, M. Sc.

Conseillère scientifique, unité Santé au travail, INSPQ

Marie-Claude Letellier, M.D., M. Sc.

Médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive, Direction de santé publique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Michel Vézina, M.D., MPH, FRCPC

Chercheur et médecin-conseil, unité Santé au travail, INSPQ et professeur émérite Université Laval

Maryline Vivion, Ph. D.

Chercheure et conseillère scientifique spécialisée, unité Partenariats et expertises transversales, INSPQ

SOUS LA COORDINATION DE

Marie-Pascale Sassine, M. Sc., cheffe d'unité scientifique santé au travail, INSPQ

SOUTIEN FINANCIER

Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction de la recherche et de la coordination interne

REMERCIEMENTS

Nous remercions les membres du comité consultatif et du comité d'utilisateurs du projet, ainsi que les personnes suivantes pour leur contribution à différents stades de la recherche :

Maryse Beaudry, conseillère en communication et en transfert des connaissances, Delphine Descamps, webmestre, Karl Forest-Bérard, conseiller scientifique, unité communications, développement des compétences et transfert des connaissances et Marie-Cécile Gladel, agente administrative, unité santé au travail, INSPQ.

Marie-Hélène Bourassa, Audrey Paradis, Julia Pellerin, Fatima Youssef, Isabel Cristina Flórez Restrepo, Marianne Everell, Laurance Marquis-Gendron, Alexandra Fortin, Kathryn Gagnon, Élisabeth Morin, Lorence Pinard, Alexandre Poitras, Jonathan-Mathieu Rouhana, stagiaires, Externat en santé publique, Faculté de Médecine, Université Laval.
